



Le dimanche 26 Février 2023

Concours Individuel Canal de Pont de Vaux

Règlement :

Rdv 9h

Tirage au sort de 9h30

Concours matin : Pêche de 11h à 15h.

Règlement FFPSC, au poids,

Canne 13m – Anglaise autorisée.

Limitations :

- Amorces : 12 litres (tamisées et non tassées, terre comprise.)

- Esches : 1 litre (dont 1/2l de fouillis)

Inscription :

Montant : 10€. Auprès de GOUJON Cédric 06 20 87 61 96

Dotation par secteur : suivant nombre d'inscrit

Pas de restauration ni de buvette.

Timbre EGHO obligatoire